

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 92 (1956)
Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE:

PARTIE CORPORATIVE: Assemblée des délégués S.P.R. — L'action des instituteurs sur le plan national. — S.P.R. Comité central. — Stage à Vitznau. — Vaud: Postes au concours. — Congrès S.V.P. 1957. — Un joli geste. — élégance. — Nécrologie † Mlle Chopard. — A.V.M.G. — Maîtresses de travaux à l'aiguille. — A propos de céramique pour Noël. — Université populaire de Lausanne. — Genève: L'union des instituteurs. — U.I.G. Dames. — U.A.E.E. - U.I.G. Dames. — S.G.T.M. et R.S. — Neuchâtel: Course d'automne. — Recrue. — Où l'on parle de Grock. — Extraits du rapport de la section de la Chaux-de-Fonds. — Ecolier romand.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: A. Chz: L'école et la famille. — R. Bouquet: Les systèmes du gouvernement. — La polycopie à l'école. — G. D.: Exercice de grammaire orthographique. — Bibliographie. — La poésie de la semaine. — Errata.

Partie corporative

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA S.P.R.

L'assemblée statutaire des délégués est convoquée pour le dimanche 7 octobre, à 10 heures 30, à Yverdon, à l'aula du Collège.

Ordre du jour: Procès-verbal de la dernière assemblée; compte rendu de l'activité de la S.P.R.; compte rendu financier et rapport des vérificateurs; prochain congrès de la S.P.R.: lieu, date, sujets à traiter; modification de l'Éducateur; divers.

Un repas en commun est prévu au restaurant de la Prairie.

L'ACTION DES INSTITUTEURS SUR LE PLAN NATIONAL

Dans un premier article, j'ai essayé de donner quelques-unes des raisons qui nous obligent à travailler au sein des fédérations internationales du corps enseignant. Aujourd'hui, je voudrais attirer l'attention de nos collègues sur l'action que nous pourrions et devrions exercer sur le plan national.

Il va sans dire que la constitution fédérale a laissé aux cantons une autonomie presque complète dans le domaine de l'école, de l'école primaire surtout et que notre situation matérielle, comme les directives qui règlent notre travail de tous les jours dépendent avant tout des autorités cantonales. C'est donc à elles que s'adressent nos démarches et que nous offrons une collaboration qui est plus ou moins appréciée.

Mais le temps n'est plus où les cantons souverains pouvaient agir en toute indépendance, sans se soucier de ce qui se passe, non seulement chez les voisins, mais dans l'ensemble de la Confédération. Les deux guerres que notre génération a vécues ont accéléré une évolution qui sans elles aurait été certainement beaucoup plus lente, et peut-être quelque peu différente. Nous sommes bien obligés de constater qu'elles ont notamment bouleversé l'équilibre qui s'était établi au cours des années entre la Confédération et les cantons, notamment dans l'économie et les finances. A côté des entités cantonales et des partis, la politique suisse

est de plus en plus déterminée dans les deux domaines ci-dessus par des grandes associations économiques, patronales et ouvrières, qui sont toujours régulièrement consultées sur les projets en cours et qui disposent aux Chambres fédérales de porte-parole aussi énergiques que persévérants. Et les décisions qui sont prises nous intéressent aussi bien comme instituteurs que comme citoyens. Le pouvoir d'achat du franc suisse et le danger d'inflation, le système fiscal qui sera admis lors de la prochaine réforme des finances, les lois à portée sociale, pour ne citer que quelques préoccupations actuelles, ont une influence tout aussi certaine sur la valeur de nos traitements et de nos retraites qu'une hausse ou une baisse de celles-ci et de ceux-là.

Devant la menace d'inflation dont on parle tant, les autorités fédérales ont convoqué ces derniers mois les représentants des patrons, puis ceux des salariés ; ils ont exposé leur point de vue et leurs doléances. Dans lequel de ces groupes le corps enseignant suisse a-t-il pu faire entendre sa voix ?

Le corps enseignant suisse, sans doute, est peu nombreux en face des puissantes associations économiques, mais son éparpillement en sections cantonales qui n'agissent qu'auprès des autorités cantonales, diminue encore terriblement son influence.

Quelle solution préconiser ? Une solution logique serait l'entrée dans l'Union syndicale et c'est l'expérience que font nos collègues neuchâtois. Mais, en toute franchise, une telle adhésion est actuellement impossible et, soit dans les autres cantons romands, soit en Suisse allemande, trop d'obstacles qui paraissent dans le temps présent, insurmontables se dressent contre cette solution et, qu'on le regrette ou qu'on s'en félicite, cette solution du problème est à abandonner.

La seule chose que nous puissions faire, c'est d'agir avec les moyens que nous avons : donner à nos sections toujours plus de cohésion, faire un effort pour montrer à tous que la politique fédérale nous touche de plus en plus directement, et par l'intermédiaire de la S. P. R. et du Schweizerischer Lehrerverein, exprimer nos vœux et nos revendications devant l'opinion publique suisse.

Je ne me fais d'ailleurs pas d'illusion à ce propos. Le peu d'enthousiasme montré par la plupart de nos collègues lorsqu'on leur parle de la création d'un secrétariat romand permanent n'encourage certes pas le comité romand à placer cette question au nombre de celles de « première urgence ». Trop de traditions, trop de préjugés, trop d'habitudes politiques ancrées en chacun de nous, même si nous ne sommes pas membres d'un parti, trop d'individualisme aussi se dressent sur cette route. La pente est longue qui doit être remontée. C'est pourtant une belle tâche et qui doit être patiemment et longuement préparée. Ne vaudrait-il pas la peine de nous y mettre avant que les circonstances ne nous l'imposent brutalement ?

G. W.

S.P.R. — COMITÉ CENTRAL

Le comité central de la S.P.R. a tenu le samedi 29 septembre une séance à Genève, sous la présidence de M. A. Neuenschwander, président.

M. A. Pulfer a donné connaissance des **comptes du Congrès F.I.P.E. S.O.-F.I.A.I.** à Montreux ; ces comptes seront présentés au comité d'organisation qui doit siéger le 6 octobre.

Le comité a préparé l'exposé des problèmes qui seront soumis à l'**assemblée des délégués** d'Yverdon, le 7 octobre.

La séance commune des comités **S.L.V.-S.P.R.** doit se tenir cette année en terre romande ; elle est prévue pour le dimanche 4 novembre, à Chexbres. L'ordre du jour sera établi en accord avec le S.L.V.

Le comité a ouï les rapports des délégués S.P.R. à un bon nombre de manifestations qui ont eu lieu cet été :

Il a constaté le très vif succès du *congrès de Montreux*, à fin juillet et a renouvelé ses remerciements à tous ceux qui l'ont organisé ainsi qu'aux autorités qui lui ont donné leur appui.

M. G. Willemin a entretenu le comité du *congrès de la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante* à Manille (C.M.O.P.E.) au début d'août et du stage de Vitznau (voir ci-dessous).

M. A. Pulfer a donné ses impressions sur les *journées internationales de Trogen* (voir Bulletin No 32, 15 septembre).

M. A. Neuenschwander a assisté au *congrès jurassien* des 7 et 8 juillet du *Syndicat national de France* et au *camp des éclaireurs* à Saignelégier.

Après un rapport de M. A. Neuenschwander, sur la séance commune des comités S.P.N.-U.P.N., à Neuchâtel, le 20 septembre, le comité espère que bientôt l'unité de la section neuchâteloise sera reconstituée.

Mlle Schnyder qui avait demandé d'être mise en congé pendant une année de ses fonctions de secrétaire du comité central nous informe que sa décision est définitive. En regrettant cette décision et en remerciant Mlle Schnyder pour le travail qu'elle a accompli, le comité prend acte de cette démission et Mme Meyer de Stadelhofen est confirmée dans les fonctions de secrétaire qu'elle exerçait jusqu'ici à titre intérimaire.

Une nombreuse correspondance qui nous promène de Suisse au Japon donne lieu à quelques échanges de vue.

Enfin, le comité S.P.R. recevra le 14 octobre, à Genève le Comité d'Entente qui y tiendra sa session d'automne.

G. W.

STAGE DE VITZNAU

Le *Schweizerischer Lehrerverein* a organisé sous l'égide de la commission nationale suisse de l'UNESCO un stage destiné au corps enseignant. Il comptait 22 participants, dont deux représentants de la S.P.R. et a eu lieu du 23 au 27 septembre, sous la direction de M. T. Rychner, président du S.L.V.

Le but de ce stage n'était pas l'information de ses membres, mais bien plutôt d'établir une série de projets de leçons sur les institutions spécialisées dépendant de l'ONU.

Chaque participant devait présenter par écrit une leçon, le plan et le fond en étaient discutés dans chaque groupe (il y en avait cinq) puis les travaux passaient à un groupe de censeurs qui en épluchaient la langue.

M. F. Wartenweiler, Mme Meier (de Hambourg) et M. Gabatula (expert suisse au service de la F.A.O. en Abyssinie) ont présenté des communications.

Le stage avait lieu à la maison de vacances de la F.O.M.H., maison dont le confort et la chère peuvent se comparer à ceux d'un hôtel de premier ordre, et qui occupe une situation magnifique au bord du lac des IV-Cantons. Félicitons la F.O.M.H..

Atmosphère extrêmement agréable et accueil sympathique de nos collègues de Suisse allemande. La présence de deux représentants romands (A. Hasler, du Locle, et moi-même) les a obligés à ne s'exprimer qu'en hochdeutsch et nous avons été sensibles à cet effort.

Quelques-uns des travaux paraîtront dans l'Educateur.

G. W.

VAUD

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 10 octobre 1956 :

Bioley-Orjulaz : Instituteur primaire (confession catholique).

Champtauroz : Instituteur primaire.

Bex : Maître de gymnastique.

CONGRÈS S. P. V. 1957

En application des nouvelles dispositions votées par l'Assemblée générale S. P. V. 1956, **une journée entière** sera consacrée à notre « Congrès » annuel.

Nous avons donc demandé au chef du Département de l'instruction publique et des cultes de nous accorder le congé nécessaire un samedi matin. Il a bien voulu nous répondre favorablement :

« Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance que nous accordons très volontiers le congé officiel du samedi matin à ceux de vos membres qui désirent assister à ce congrès. »

Le lieu et la date en seront indiqués prochainement.

E. B.

UN JOLI GESTE

Nous apprenons avec plaisir que notre collègue **P. Vurlod**, au Sépey, vient de recevoir des autorités **une montre en or**, à l'occasion de ses 25 ans d'enseignement. Cela s'est passé au cours d'une charmante cérémonie à laquelle assistaient des représentants des autorités, les collègues, les élèves, etc. Félicitations au récipiendaire et bravo aux autorités d'Ormont-Dessous.

E. B.

ÉLÉGANCE !

Dans une petite ville vaudoise, un conseiller communal a demandé que l'on indique combien gagne chaque membre du corps enseignant. Le municipal chargé des finances lui a répondu de manière détaillée.

Jusqu'à là, nous n'avons rien à dire et nous pensons que nous n'avons pas à cacher ce que nous gagnons (souvent péniblement). En effet, il eut été normal et honnête de faire constater qu'un instituteur primaire est en classes 16 et 15 du Statut cantonal et toutes les institutrices en des-

sous, que nous sommes donc de « petits fonctionnaires », en général moins bien rétribués que la moyenne.

Erreur ! Le municipal en question a cru bon d'ajouter que le corps enseignant est suffisamment payé vu le petit nombre d'heures de travail fourni !

Ce n'est pas ici que nous allons parler de notre incessante préparation, des corrections fastidieuses, de l'intense fatigue nerveuse due aux classes trop chargées... etc.

Merci, Monsieur le municipal, pour votre compréhension !

E. B.

SECTION DE LAUSANNE

NÉCROLOGIE

† **Mlle Madeleine Chopard.** Le 7 septembre 1956 s'est éteinte après une longue maladie, notre collègue Mlle Madeleine Chopard. Tous ses amis ont été douloureusement frappés par ce départ, auquel ils ne s'attendaient pas. Malgré la maladie, qui l'avait déjà durement atteinte au début de sa carrière, avec un cran et un courage admirables, elle avait su organiser sa vie pour pouvoir consacrer toutes ses forces à son enseignement. A St-Cierges, où elle enseigna pendant 18 années et à Lausanne, où elle fut nommée en 1952, autorités, parents et élèves apprécèrent l'excellente pédagogue qui mit ses multiples dons au service de l'école.

Réservée, discrète, elle créait autour d'elle une ambiance paisible et reposante. Son doux rayonnement, sa manière d'être serviable et aimable envers chacun faisaient qu'on n'hésitait pas pour lui demander conseil ou solliciter sa bonté. Gardant pour elle, les graves soucis que lui causait son état de santé, elle n'était pour son entourage que sourire et bienveillance. Très modeste, elle s'effaçait toujours, mais sans le vouloir, elle forçait l'admiration de tous. Son départ laisse un grand vide dans notre corps enseignant qui garde d'elle un souvenir ému et reconnaissant.

L. V.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Nous rappelons le cours qu'organise l'A.V.M.G. le samedi 13 octobre (jeux). Halle de gymnastique de l'Ecole de commerce. Voir « Bulletin » de samedi dernier 29 septembre.

MAITRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

Toutes les maîtresses du canton sont invitées le samedi 3 novembre 1956, à 16 h. 30, au Café Vaudois. Salle du 1er étage, entrée côté Valentin.

Présentation de travaux exécutés par des élèves en cours d'année (exercices divers prévus au programme).

Échange d'idées. Façon simple de préparer les plis du costume de gymnastique.

Le comité.

A PROPOS DE CÉRAMIQUE POUR NOËL

(Voir « Bulletin » No 33, du 22 septembre, page 735)

Plusieurs collègues se sont présentées chez M. Claude Manuel, potier, place de la Palud 21, Lausanne et n'ont trouvé personne. Le céramiste regrette ce contre-temps et vous informe que tout sera prêt pour le **mardi 9 octobre**.

UNIVERSITÉ POPULAIRE DE LAUSANNE

Le semestre d'hiver va commencer *le 15 octobre*. C'est donc le dernier moment pour vous inscrire à tel ou tel cours qui vous intéresse. Notre S.P.V. est membre collectif de l'Association pour l'U.P.L.

Notre collègue *W. Maulaz*, maître prim.-sup. à Pully, membre du Comité de direction, vous donnera volontiers tous les renseignements désirés.

En outre, *B. Beauverd* et *P. Aubert*, inspecteurs, sont membres du Conseil général.

Nous attirons spécialement l'attention sur *le cours de biologie* qui est d'un grand intérêt et qui traitera des dernières découvertes faites dans ce domaine.

Inscription : Aucun certificat ni diplôme n'est exigé pour s'inscrire aux cours de l'Université Populaire de Lausanne. L'élève peut s'inscrire à tous les cours qu'il désire.

Cotisation semestrielle : Fr. 1.— Celle-ci donne droit au programme et couvre les frais d'inscription.

Finance de cours : Fr. 5.— par cours semestriel d'une heure hebdomadaire ; Fr. 9.— par cours semestriel de deux heures hebdomadaires. — Pour les membres de l'Association de l'Université Populaire de Lausanne : Fr. 4.— par cours semestriel d'une heure hebdomadaire ; Fr. 7.— par cours semestriel de deux heures hebdomadaires.

HORAIRE DES COURS DONNÉS A LAUSANNE - HIVER 1956-1957

<i>L u n d i</i>	<i>Nos</i>	<i>Cours</i>	<i>MM.</i>	<i>Bâtiments</i>
20.15 à 22 h.	7.	Cours de langue française : explication de textes	Michaud	Ancienne Académie
20.15 à 22 h.	18.	Mathématiques générales (cours moyen)	Delessert	Ancienne Académie
20.15 à 22 h.	15.	Droit civil	Derron	Ancienne Académie
20.15 à 22 h.	4.	Connaissance du cinéma (projections commentées)	Buache	Collège du Belvédère
<i>M a r d i</i>				
18.15 à 19 h.	9.	Histoire des civilisations : le colonialisme moderne	Chevallaz	Ancienne Académie
20.30 à 21.15	12.	Géographie physique	Onde	Ancienne Académie
20.15 à 22 h.	16.	Problèmes de droit bancaire	Magenat	Ancienne Académie
20.15 à 22 h.	22.	Biologie : l'hérédité	Aubert	Ancienne Académie
20.15 à 22 h.	19.	Eléments pratiques de mathématiques supérieures	Vincent	Ancienne Académie
20.15 à 21 h.	1.	Initiation à l'art : l'art roman	Juillerat	Palais de Rumine
20.15 à 22 h.	24.	Aéronautique	Divers profes.	Palais de Rumine

Mercredi

18.15 à 19 h.	8. Littérature espagnole	Mme Campoamor	Ancienne Académie
18.15 à 19 h.	3. Histoire de la musique	Mlle Merminod	Conservatoire
20.15 à 22 h.	10. La civilisation grecque	Mauris	Ancienne Académie
20.15 à 22 h.	14. Psychiatrie	Dr Schneider	Palais de Rumine
20.15 à 22 h.	5. Littérature française : Rimbaud . .	Berger	Ancienne Académie

Jeudi

18.15 à 19 h.	13. Introduction à la philosophie . . .	Piguet	Palais de Rumine
18.15 à 19 h.	6. Littérature romande : C.-F. Ramuz.	Pidoux	Ancienne Académie
20.15 à 22 h.	23. La vie des oiseaux	Chessex	Palais de Rumine
20.15 à 22 h.	17. Principes d'économie politique . .	Stalder	Ancienne Académie
20.15 à 22 h.	20. Chimie générale et minérale . . .	Brunisholz	Ecole chimie-physique

Vendredi

20.15 à 22 h.	21. Physique (cours supérieur)	Mlle Kousmine	Ecole chimie-physique
20.15 à 22 h.	11. Problèmes contemporains : l'Inde .	Regamey	Ancienne Académie
20.15 à 22 h.	2. Problèmes de l'artiste	Gisiger	Palais de Rumine

Secrétariat : 12, rue Pichard (2e étage). Tél. 22 43 48. Compte de chèques et virements postaux II. 106 06.

Le secrétariat est ouvert du 24 septembre au 15 octobre : de 14 à 19 h., et de 20 à 21 heures les 10, 11 et 12 octobre ; le samedi de 10 à 12 heures. Dès le 15 octobre : de 15 à 19 heures (sauf le samedi).

Les porteurs de la carte de membre bénéficient de réductions appréciables :

- sur le prix d'entrée aux manifestations organisées par l'U.P.L. ;
- sur le prix des cours ;
- sur le prix d'entrée à certaines manifestations organisées par l'ADIL ou d'autres associations ;
- sur le prix de la carte de membre de « Pour l'Art ».

SECTION VEVEY-MONTREUX

Horaires des cours et renseignements

VEVEY

<i>Lundi</i>	Nos	Cours	MM.	Bâtiments
20.15 à 22 h.	25.	Introduction à la sociologie	Conne	Musée Jenisch

Mardi

20.15 à 22 h.	26.	Cours de langue française : explication de textes	Michaud	Musée Jenisch puis Maison de la Clef
---------------	-----	--	---------	---

Jeudi

20.15 à 22 h.	27.	Biologie des insectes	J. Aubert	Musée Jenisch
---------------	-----	---------------------------------	-----------	---------------

MONTREUX

Mercredi

20.15 à 22 h.	28.	Anatomie humaine descriptive . . .	Winckler	Nouveau collège
---------------	-----	------------------------------------	----------	-----------------

Vendredi

20.15 à 22 h.	29.	La vie des oiseaux	Chessex	Nouveau collège
---------------	-----	------------------------------	---------	-----------------

Les inscriptions sont reçues : à Vevey : Association des Intérêts de Vevey et environs, place de la Gare, Vevey, dès le 24 septembre 1956, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 h. 30 ; à Montreux : Office du Tourisme de Montreux, 8, Grand'Rue, Montreux, dès le 24 septembre 1956, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 h. 30.

SECTION YVERDON

Horaire des cours et renseignements

<i>Lundi</i>	<i>Nos</i>	<i>Cours</i>	<i>MM.</i>	<i>Bâtiments</i>
20.15 à 22 h.	32.	Histoire de la philosophie	Mauris	Collège secondaire
<i>Mardi</i>				
20.15 à 22 h.	31.	Histoire de la musique	Mlle Merminod	Collège secondaire
<i>Judi</i>				
20.15 à 22 h.	30.	Histoire de l'art populaire	Mousson	Collège secondaire
<i>Vendredi</i>				
20.15 à 22 h.	33.	Problèmes de la vie : introduction aux études biologiques	Aubert	Collège secondaire

Les inscriptions sont reçues : Bureau de renseignements, M. Marcel Chapuis, 1, rue du Lac, Yverdon (dès le 24 septembre 1956, pendant l'ouverture du magasin) ; M. François Meystre, secrétaire, 28, rue Roger de Guimps, Yverdon, tél. 2 25 28.

SECTION LA COTE

Horaire des cours et renseignements

<i>Judi</i>	<i>Nos</i>	<i>Cours</i>	<i>MM.</i>
20.15 à 22 h.	35.	Droit des obligations	Derron
<i>Vendredi</i>			
20.15 à 22 h.	34.	Sociologie	Conne

Les inscriptions sont reçues : à Nyon : Librairie-papeterie H. Chappallaz, 1, rue de la Gare, et par téléphone au No 9 59 10, Nyon (soir 9 58 86).

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DE LAUSANNE

Ce qu'elle est : Une institution destinée à favoriser et à répandre le goût de l'étude.

A qui elle s'adresse : A tous ceux qui désirent acquérir une culture générale. A tous ceux qui désirent étendre leurs connaissances professionnelles.

En quoi elle se distingue : Les cours sont conçus, moins en vue d'une instruction spécialisée, que pour assurer la formation de l'esprit. — Plusieurs cours sont doublés d'un séminaire pour permettre aux étudiants de prendre une part active à l'enseignement.

Qui enseigne : Pour la plupart, des professeurs de l'Université et de l'enseignement secondaire.

Ce qu'elle délivre : Une attestation à celui ou celle qui réussit aux examens. Ceux-ci sont facultatifs.

Et maintenant, bon courage à tous ceux et celles qui auront le temps et la possibilité de suivre les cours de l'U.P.L. Nous sommes persuadés qu'ils y trouveront beaucoup de satisfactions et grand profit.

E. B.

GENÈVE

L'UNION DES INSTITUTEURS

L'U.I.G.-Dames propose à tous les membres de l'U.I.G. un petit voyage à Milan les 25, 26 et 27 octobre.

Nous aurons le plaisir de visiter la fameuse « Scuola Rinnovata Pizzigoni ».

Cette école, située dans la banlieue de Milan, est fréquentée par les enfants du quartier.

Si la renommée de la « Scuola Rinnovata » a dépassé les frontières de l'Italie, c'est que ses efforts dans les recherches des méthodes actives et de l'enseignement individuel l'ont placée à la fine pointe du progrès. En outre, Mesdemoiselles Pizzigoni puis Monsieur Bernasconi, leurs directeurs, ont toujours veillé à placer leurs jeunes élèves dans une ambiance gaie, heureuse et pratique.

Une excursion et une soirée lyrique sont aussi prévues.

Les inscriptions seront reçues chez Mlle Marta, tél. 25 89 47, 15, r. Micheli-du-Crest, jusqu'au **14 octobre au soir**.

Nous nous réservons la possibilité d'annuler ce projet si le nombre des participants ne suffit pas à prendre le billet collectif. Prix approximatif : voyage et demi-pension, 80 francs.

U.I.G. — DAMES

Votre Comité serait très heureux que vous soyez nombreuses à répondre à l'appel du tuteur général, M. P. Zumbach, en faveur de ses pupilles. Que toutes celles qui ont quelque loisir, que nos collègues retraitées veuillent bien se charger d'aider l'un de ces enfants à faire ses devoirs. Elles peuvent s'adresser directement au tuteur général ou à Mlle J. Marta, présidente.



Quelle est la femme suisse qui écrira la meilleure *pièce de théâtre* ?

Tel est le thème du grand concours qu'organise l'Alliance de Sociétés féminines dans le cadre de l'exposition SAFFA qui s'ouvrira en 1958.

Que nos collègues-auteurs tentent leur chance ! Le règlement du concours peut être obtenu au secrétariat de l'Alliance des Sociétés féminines, Merkurstrasse 45, **Zurich 32**.



L'Institut Suisse de Recherches ménagères a publié jusqu'ici le résultat de ses recherches en langue allemande. Cette année il publie un bulletin *Le Travail Ménager*, en langue française et espère trouver en Suisse

romande de nombreuses abonnées (prix fr. 3.50 à verser au c.ch. VIII-41 571, Zurich).

L'Institut se propose de faciliter la besogne de la ménagère, il examine d'une façon très approfondie les produits ménagers, il étudie les différents appareils et conseille les meilleurs.

Dans ce premier numéro nous trouvons une étude sur les cirouses électriques et des procès-verbaux sur des produits examinés.

M. Th. B.

U. A. E. E. — U. I. G. DAMES

C'est à M. le professeur Cosandey, de l'Université de Lausanne, que nous avons demandé d'ouvrir le cycle de nos assemblées.

« L'Origine de la Vie »,

voilà le sujet dont nous entretiendra M. Cosandey et qui, nous n'en doutons pas, vous passionnera.

Retenez donc toutes la date du mercredi 17 octobre, à 17 h. (école Ferdinand Hodler).

C'est avec une chaude bienvenue que nous accueillerons nos plus jeunes collègues, membres tout neufs de l'Union des Instituteurs.

J.-M. M.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.

PROGRAMME DES COURS ORGANISÉS EN 1956-57

1. **Vannerie élémentaire**

6 séances de 2 h., le lundi de 16 h. 45 à 18 h. 45, à partir du *lundi 15 octobre 1956* inclus.

Programme : travaux sur fonds de bois et en vannerie pleine.

Maître de cours : L. Dunand, tél. 36 54 67.

Conditions : membres Fr. 5.—, non-membres Fr. 8.— (fournit. à part)

2. **Travaux divers en matériel de rencontre**

4 séances de 2 h., le mercredi de 18 h. 15 à 20 h. 15, à partir du **mercredi 21 novembre 1956** inclus.

Maîtresse de cours : Mme G. Negri, tél. 36 82 26.

Conditions : membres Fr. 3.—, non-membres Fr. 5.—.

3. **Vannerie, cours de perfectionnement**

6—8 séances de 2 h., le mardi de 16 h. 45 à 18 h. 45, à partir du **mardi 8 janvier 1957**.

Programme : travaux à choix en vannerie pleine, travaux sur moules et sur bâtis métalliques, travail de l'éclisse.

Maître de cours : L. Dunand, tél. 36 54 67.

Conditions : membres Fr. 6.—, non-membres Fr. 9.— (fournit. à part)

4. **A l'étude : Croquis au tableau noir - Gravure à l'acide sur métal.**

Inscriptions : P. Bonard, 10, quai de l'Ecole-de-Médecine, tél. 25 34 76, jusqu'au mercredi 10 octobre 1956, dernier délai pour les trois cours !

NEUCHÂTEL

COURSE D'AUTOMNE

Jeudi 18 octobre 1956

Itinéraire : En train : Le Locle - Les Brenets. A pied : Les Brenets, Saut-du-Doubs, lac du Châtelot, la Maison-Monsieur. En car postal : La Maison-Monsieur, La Chaux-de-Fonds. En train : La Chaux-de-Fonds, Le Locle.

Prix du billet combiné : 3 fr. 50. Réduction par billet collectif (Inscriptions auprès de W. Guyot, Raya 7, Le Locle, ou 8e g., Collège primaire, ou tél. 3 20 25). Délai d'inscription : mercredi 17, à midi.

Départ du Locle (gare) : 0857. Prendre son pique-nique.

W. G.

RECRUE

Mlle Anne-Lise Petitpierre, institutrice à Môtiers, vient d'entrer dans la S. P. N.-V. P. O. D., section du Val-de-Travers. Qu'elle veuille recevoir tous nos vœux de bienvenue !

W. G.

OU L'ON PARLE DE GROCK

L'école de campagne des Calames, près du Col des Roches, vient de fêter le jubilé de son agrandissement, fournissant l'occasion à tous les anciens élèves de se rencontrer. La cérémonie fut préparée avec le plus grand soin. Discours, chants, évocation de souvenirs dans un historique rédigé par une ancienne institutrice de l'endroit, exposition, repas apportèrent la plus appréciable diversité à une manifestation qui se maintint constamment dans un esprit de sobre dignité. Le succès fut si réel qu'il fallut commander 230 couverts pour le banquet du 1er septembre. De vieilles amitiés se renouèrent, l'on revit avec émotion des visages aimés que le temps avait certes un peu outragés mais qui n'avaient rien perdu en cordialité.

Parmi les anciens élèves était convié Adrien Wettach, nom véritable du fameux clown Grock. Il se trouvait malheureusement à l'étranger et ne put participer à cette fête. Il n'empêche que la petite école peut être fière de l'avoir compté parmi ses élèves. Grock y suivait la classe du papa Aubert, le grand-père de notre dévoué collègue de Neuchâtel. Le vénérable vieillard, qui atteignit l'âge de 90 ans, fit une longue carrière de 53 ans ! Si, dans ses mémoires, Grock dit ne se souvenir que confusément de son temps de scolarité, son maître se rappelait ce garçon au caractère enjoué et gai, d'une courtoisie que lui avait transmise sa mère et qui le rendait incapable de farces grossières. En effet, une des raisons de ses succès ne fut-elle pas précisément dans la finesse de ses propos et la délicatesse de ses sentiments ? Il se trouvait toutefois seulement dans les élèves moyens, mais appliqués. En revanche, il était pourvu d'aptitudes déjà remarquables pour la gymnastique et la musique. Il aimait à faire des sauts périlleux et autres acrobaties, sans crânerie d'ailleurs, à l'ébahissement de ses camarades et de leur maître. Comme l'école ne possédait pas de piano, c'est chez ses parents, au Café Natio-

nal du « Col », qu'on pouvait l'entendre exécuter sans recueil les chants étudiés en classe. Sa mère jouait fort bien de cet instrument.

Il nous a paru de quelque intérêt de donner cette brève relation, car il n'est pas si courant d'avoir à signaler au nombre de ses disciples des éléments appelés à une grande célébrité. W. G.

EXTRAITS DU RAPPORT DE LA SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS SUR L'ANNÉE 1955

(Article resté en souffrance. Mieux vaut tard...)

Commission des divertissements : Depuis neuf ans, notre dévoué et jovial collègue, M. Edmond Debrot, dirige ce Comité spécial avec beaucoup de compétence et d'entrain. C'est avec regret que la section apprend sa démission.

Cinq manifestations à signaler au cours de 1955 :

1. Le 18 mai, visite de la fabrique d'avions à réaction d'Emmen autorisée après de nombreuses et laborieuses démarches auprès du Département militaire fédéral. Le même jour, visite de la fonderie de cloches d'Aarau. Réussite. Souvenir très sympathique.

2. Pendant les vacances d'automne, promenade-« torrée » à Mont-Racine : Saucisses, pommes de terre, champignons et café laissent une impression des plus agréables.

3. Fête de Noël, le 21 décembre, préparée avec soin durant plusieurs semaines : Noëls d'autrefois accompagnés au clavecin par Mlle M. Béger, poèmes et chants. Thé. Heures de paix et de joie, bienfaisantes et douces.

4. Visite de l'Exposition du « Brésil » au musée ethnographique de Neuchâtel. 30 participants qui entendent, en outre, un exposé captivant de M. Jean Gabus.

W. G.

ÉCOLIER ROMAND : CONCOURS « LA FORÊT »

Au sujet de ce grand concours proposé par « L'Ecolier Romand », nous apprenons que quelques travaux collectifs et individuels ont déjà été envoyés à la rédaction. Nous vous rappelons que la date de clôture de ce concours a été reportée du 1er novembre au 1er décembre. Nous ne doutons pas que le corps enseignant engagera les classes à prendre part à cet intéressant concours dont le pavillon des prix est fort alléchant. On obtient les conditions du concours à l'administration de « L'Ecolier Romand », 8, rue de Bourg, Lausanne.



Partie pédagogique

L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

II

Pour aider nos collègues de la S.P.V. et donner plus d'unité à leurs rapports sur l'étude des relations famille-école telles qu'elles s'établissent dans leur district, l'« Educateur » leur propose un questionnaire qui pourra servir de plan à leur travail. Les rapporteurs voudront bien s'en tenir à des faits, c'est-à-dire à des expériences vécues dont ils commenteront les résultats. Nous aimerions savoir quels sont les moyens de contact le plus communément employés, les profits que maîtres et parents en retirent, les écueils à éviter et les raisons de certains échecs décourageants.

1. Pourquoi la collaboration école-famille est-elle importante ?

Admettez-vous la nécessité d'un contact avec les parents ? Quels enrichissements, quel profit les uns et les autres peuvent-ils en attendre ? Quels dangers présentent une coexistence sans collaboration ? Quelles difficultés entraînent une collaboration trop étroite ?

2. Communications écrites

Utilisez-vous régulièrement ou occasionnellement la rubrique « Observations » qui figure sur chaque page du *carnet journalier* pour signaler le mauvais (ou l'excellent) comportement de vos élèves ? Comment les parents réagissent-ils à vos remarques ?

Estimez-vous les notes du *Bulletin semestriel* suffisantes pour renseigner exactement la famille sur les capacités ou les insuffisances intellectuelles et morales de l'enfant ? La distribution de ce bulletin amène-t-elle de la part des parents des demandes de renseignements ? Comment les accueillez-vous ? Des conflits ? Comment les réglez-vous ? Avez-vous l'impression que la remise du Bulletin améliore les relations avec la famille et stimule l'activité de toute la classe ?

Imprimez-vous un journal scolaire ? Contribue-t-il et de quelle façon à intéresser les parents à la vie de l'école ? La famille collabore-t-elle à des enquêtes ?

3. Contacts personnels

Quand vous rencontrez *par hasard* dans la rue ou ailleurs le père ou la mère d'un de vos élèves lui parlez-vous volontiers de son enfant ? ou pourquoi vous abstenez-vous toujours d'aborder ce sujet de conversation ?

Faites-vous des *visites au domicile* des parents : à l'occasion d'une circonstance familiale heureuse ou malheureuse ? Ou y allez-vous sans autre raison pour faire connaissance ? pour connaître mieux les conditions d'existence d'un élève ?

Convoquez-vous au moins une fois par année, *les uns après les autres*, les parents de vos élèves, aux heures qui leur sont favorables ? à

l'école ? à votre domicile ? Viennent-ils volontiers ? Aplanissez-vous par une convocation occasionnelle les petites difficultés qui se présentent en classe ?

Avez-vous fait noter sur la première page du carnet journalier une *heure de réception* des parents, placée après la tenue de la classe et de nombreux parents usent-ils spontanément de ce moyen d'établir un contact ? Le père, la mère ou le couple ?

4. Les parents à l'école

Quelles sont les communes de votre district qui ont institué des jours de *visite des parents* dans les classes au travail ? Dites comment ces visites ont été organisées ? Comment elles ont été accueillies par les parents ? par les maîtres ? les avantages et les inconvénients qu'elles offrent ? dans quels sentiments les parents, en général, pénètrent-ils en classe ? sincère désir d'information — volonté de collaboration et de compréhension, — franchise et sympathie — ou flatterie, esprit de critique et de jugement, comparaison de classe à classe, désir de manifester son autorité ? Ces visites suffisent-elles, à votre avis, à donner une idée de la complexité et de la difficulté de la tâche de l'éducateur ? L'opinion sincère et solidement étayée des collègues qui ont connu cette expérience serait très précieuse.

Faites-vous des *réunions périodiques de parents* ? Combien de fois par année ? A cette occasion organisez-vous une petite exposition de travaux d'élèves et dans quelle intention ? Présidez-vous vous-mêmes la réunion ou laissez-vous ce soin au président de la Commission scolaire ? ou à un collègue d'une autre région ? Quels sujets avez-vous traités en un bref exposé d'introduction ? Lesquels ont paru susciter le plus d'intérêt ? La discussion qui suit est-elle toujours vivante ? courtoise ? profitable ? Sinon à quoi attribuez-vous l'échec de certaines de vos réunions ? Dites tous les avantages que procurent ces assemblées de parents ou, au contraire, dites pour quelles raisons vous avez décidé de ne jamais les réunir ?

Invitez-vous les parents à vos **petites fêtes scolaires** : à Noël ?, à la fin de l'année scolaire ? à d'autres occasions ? Comment organisez-vous ces petites manifestations et quel bénéfice moral laissent-elles ?

5. Les Associations de parents

Seriez-vous heureux de voir se fonder des associations de parents régionales groupées en une fédération cantonale ? Quels buts leur assigneriez-vous ? quels services pourraient-elles rendre ? Seriez-vous disposés à en faire partie ? Quel rôle pourraient y jouer les membres du Corps enseignant ?

Ce trop long questionnaire se propose bien plus de suggérer que d'imposer et de limiter le travail d'enquête générale que la S.P.V. demande à ses membres. Tous les vœux et tous les compléments d'information seront accueillis avec reconnaissance.

LES SYSTÈMES DE GOUVERNEMENT

Qui n'a remarqué que ce sujet est assez difficile à faire comprendre à nos élèves et même aux apprentis des écoles complémentaires professionnelles ? Si les uns et les autres distinguent facilement les monarchies des républiques et les démocraties des dictatures, certains ont plus de peine à saisir qu'il peut y avoir des républiques totalitaires et des monarchies démocratiques.

C'est à partir de la Renaissance que s'est affirmée l'idée des Etats sinon déjà nationaux, du moins souverains et dotés d'une forme de gouvernement qui leur fût propre. Et encore il n'était pas choquant pour les esprits du XVIII^e siècle de voir la Franche-Comté relever du roi d'Espagne ou les diverses provinces de la monarchie autrichienne être toutes régies par des constitutions différentes. La France fut la première à organiser un régime cohérent et à en justifier le fondement. Ainsi au moment même où il était institué dans les faits, l'absolutisme était érigé en principe par les philosophes politiques de l'époque. Au XVIII^e siècle, Montesquieu établissait la distinction classique des trois formes de gouvernement : la monarchie, l'aristocratie et la démocratie — cette dernière n'étant alors illustrée que par les communautés rurales des *Waldstaetten* et de quelques-uns de leurs alliés. De là vint l'idée longtemps admise que la démocratie n'est réalisable que dans les tout petits Etats. Les républiques antiques — Athènes et Rome — fondées sur l'esclavage ne peuvent être considérées comme de véritables démocraties. Ce sont les révolutions américaine et française qui ont produit une forme nouvelle de gouvernement : la démocratie représentative. Le XIX^e siècle a été rempli par la lutte entre les gouvernements monarchistes autoritaires et les aspirations à des représentations populaires.

Jusqu'à la première guerre mondiale, il était logique et commode dans l'enseignement du civisme, de mettre l'accent sur la distinction entre les monarchies — élective ou héréditaire, absolue ou constitutionnelle — et les républiques — aristocratique ou démocratique. Ce mode de division a perdu aujourd'hui sa signification. En effet, d'une part certains de ces régimes ont disparu ; d'autres se sont transformés au point de se confondre avec ceux auxquels ils s'opposaient autrefois : ainsi il n'y a plus de différence fondamentale entre les régimes de la République française et du Royaume-Uni. Une nouvelle différenciation s'est établie, basée non plus sur l'étude comparée des constitutions, mais sur celle des rapports entre l'individu et l'Etat — division tragiquement illustrée par les événements de ce dernier quart de siècle. C'est celle entre régimes de liberté, les démocraties, et régimes totalitaires ou dictatures, d'un homme ou d'un parti.

Au point de vue pédagogique, il nous paraît utile d'illustrer cette question au moyen de dépliants qui peuvent être établis avec la collaboration des élèves ou imités par eux. Ces dépliants, dont l'effet est de fixer par l'image ces notions abstraites, peuvent être envisagés de deux façons : l'un considèrera les divers régimes qui se sont succédés ou affrontés dans l'histoire ; l'autre examinera les formes de gouvernement

actuellement représentées. Le premier intéressera spécialement l'école secondaire et les classes primaires-supérieures ; le second s'adressera à tous les degrés d'enseignement. Voici comment nous l'avons réalisé :

Prendre une feuille de papier java assez fort : la plier de manière à obtenir 16 rectangles égaux (25 cm. \times 18,5 cm.). Chaque bande horizontale de 4 rectangles illustre un système de gouvernement : démocraties directe (rectangles 1 à 4), représentative (5 à 8), mixte (9 à 12), régime totalitaire (13 à 16). Dans le premier quart, nous avons collé des photographies des landsgemeinde, de leurs aspects caractéristiques et des divers moments de leur déroulement : l'estrade du gouvernement avec le landamann et les huissiers, le serment des citoyens, un paysan exposant son point de vue, une votation de l'assemblée, l'assermentation d'un magistrat, le cortège de la landsgemeinde.

Pour illustrer la démocratie représentative, nous avons choisi : 1° des images mettant en relief l'importance des assemblées législatives : Assemblée nationale française, Chambre des Communes (rectangles 5 et 6) ; 2° (rect. 7), des photographies de chefs de gouvernement : les trois derniers premiers ministres britanniques et six récents présidents du Conseil français (pour montrer l'instabilité gouvernementale chez nos voisins) ; 3° quelques chefs d'Etats, monarques (roi des Belges, reine d'Angleterre) ou présidents (René Coty et Eisenhower) ; faire remarquer à ce propos la différence entre chef de gouvernement et chef d'Etat et expliquer comment le président Eisenhower est à la fois l'un et l'autre (démocratie présidentielle).

Le 3e quart est consacré à la démocratie mixte ; il montre le rôle du peuple et celui des autorités : les six listes vaudoises des dernières élections au Conseil national (rect. 9), une séance de ce Conseil (10), deux bulletins de vote se rapportant à un referendum et à une initiative (11) ; les sept conseillers fédéraux (12).

Le bas du tableau est occupé par des images sur les régimes totalitaires ; quelques moments de la carrière de deux dictateurs : la marche sur Rome en octobre 1922, Mussolini aux côtés du roi, puis s'adressant à la foule du haut du balcon du Palais de Venise, le duce vociférant des injures à l'égard de la France et le même pendu par les pieds sur la place du Dôme (rect. 13) ; l'intronisation d'Hitler par le vieux maréchal Hindenbourg en janvier 1933, le Führer devant les 400 000 participants du Congrès de Nuremberg, Hitler hagard après l'attentat du 20 juillet 1944 (rect. 14) ; les maîtres successifs d'un empire totalitaire : Lénine, Staline et le tandem Boulganine - Khrouchtchev, ainsi qu'une séance du Soviet suprême (15) ; enfin quelques dictateurs mineurs : Franco, Peron, Tito, Nasser....

Il est entendu que la leçon ne se bornera pas à quelque vague commentaire du tableau. En présentant le sujet d'une manière aussi objective que possible, il faut saisir l'occasion d'exercer le sens critique de nos élèves, tout en modérant leurs jugements et tout en essayant d'ouvrir leur esprit au respect de la conscience individuelle et à la compréhension internationale. Mais la comparaison raisonnée des divers systèmes de gouvernement contribue certainement à attacher plus forte-

ment nos jeunes gens à nos institutions et constitue ainsi un élément non négligeable d'éducation nationale. Dans les grandes classes et surtout à l'École complémentaire professionnelle, certaines parties (les *landsgemeinde*, la dictature, mérites et dangers de la démocratie mixte, le rôle de l'opposition dans une démocratie, comment fonctionne le système de la liste unique dans les démocraties populaires, les causes d'un changement de régime, etc.) peuvent faire l'objet d'études spéciales de la part d'élèves qui donneront leurs petites causeries au début de la leçon, en indiquant leurs sources de documentation.

Quant au procédé des dépliants — déjà utilisé par de nombreux collègues — il peut être étendu à d'autres sujets d'instruction civique (élections fédérales, les partis politiques, etc.), d'histoire, de géographie et de sciences. Il a l'avantage de résumer concrètement une question en occupant un volume réduit.

R. Bouquet.

LA POLYCOPIE A L'ÉCOLE

Au sujet de l'article paru sous ce titre dans l'« Educateur » du 15 septembre dernier, nous avons reçu de notre collègue Freinet ce complément d'information :

« Il ne fait pas de doute que s'il s'agit de tirer en 5, 10, 15 ou 20 exemplaires, un texte, une carte ou un dessin, la polycopie a l'avantage d'être rapide et bon marché. Nous n'en dirons pas autant si l'on considère l'édition d'un journal scolaire.

Dans la pratique d'ailleurs, tous les camarades qui éditent un journal scolaire ont abandonné et la gélatine et l'appareil à alcool pour les remplacer par le limographe qui permet un tirage en noir très lisible, qui peut même parfois remplacer et concurrencer l'imprimerie, si on a pris la précaution de soigner la gravure du stencil. Et autre avantage non négligeable, on peut avec le limographe tirer à un nombre d'exemplaires presque illimité, le centième étant meilleur que le premier.

Nous recevons encore le communiqué suivant :

Pour éviter tout malentendu, je tiens à préciser que la machine à multocopier à alcool qui a fonctionné aux différents cours ci-dessous mentionnés, était une CITO-Master modèle 115, de fabrication suisse. Cette machine avait été mise sur demande à la disposition des dits cours.

1. Cours normal suisse, du 16 juillet au 20 août 1956, à Neuchâtel, direction, M. P. Perret, de Neuchâtel.
2. Cours du 23 au 28 juillet 1956, à Neuchâtel, direction M. E. Sauvain, de Bienne.
3. Cours du 20 au 25 août 1956, à Sion, direction M. E. Sauvain, de Bienne.

J. W. Monnier, Neuchâtel.

EXERCICES DE GRAMMAIRE ORTHOGRAPHIQUE

Devant un nom, on écrit LEUR ou LEURS

Les élèves ont leur maître, leurs cahiers, leurs livres, leur classe, leurs camarades, leur école, leurs parents.

Les arbres ont leur tronc, leurs branches, leurs feuilles, leurs racines, leur sève, leur ombre, leur faite.

Les églises ont leur clocher, leurs cloches, leurs vitraux, leur toit, leur chaire, leurs bancs ou leurs chaises.

Les voyageurs ont leurs valises, leur billet, leur passeport, leurs affaires, leur wagon, leur horaire, leurs plaisirs, leurs ennuis.

Les voisins ont leur appartement, leurs pièces, leurs meubles, leur chien, leurs fenêtres, leur boîte, leurs lettres.

Les montres ont leur cadran, leurs aiguilles, leurs roues, leur valeur, leur prix, leurs pivots, leurs pièces diverses.



Avant ou après un verbe, LEUR ne prend jamais la marque du pluriel

Je leur parle, je leur dis, je leur annonce, je leur explique, je leur signale.

Tu leur parles, tu leur dis, etc, etc.

Elles leur parlent,...

Je leur envoie, je leur expédie, je leur apporte, je leur remets, je leur transmets, je leur propose, je leur écris, je leur réponds.

Nous leur envoyons, etc...

Vous leur envoyez,...

Donne-les-lui, donne-les-leur. Donnons-les-lui, donnons-les-leur. Donnez-les-lui, donnez-les-leur.

Sur ce même modèle conjuguez encore à l'impératif : Explique-les-lui... Compte-les-lui... Apporte-les-lui...



Exercice sur le participe passé à écrire au masculin singulier

Une fillette assise, un garçon assis. Une personne punie, un enfant puni. Une écolière guérie, un écolier Une élève admise, un élève Une épreuve réussie, un examen Une partie permise, un jeu

Une camarade surprise, un camarade Une parole voulue, un geste Une fin prévue, un résultat Une chanson apprise, un chant Une date inscrite, un numéro

Une dictée bien sue, un exercice bien Une phrase mal lue, un paragraphe mal Une notion acquise, un mot Une page comprise, un énoncé Une idée connue, un verbe Une maison reconstruite, un édifice Une carte finie, un dessin

Une tâche écrite, un travail Une tâche faite, un problème

Une page salie, un livre Une feuille jaunie, un papier Une brochure perdue, un carnet Une craie disparue, un crayon Une histoire interrompue, un récit

Une lettre remise, un cahier Une lettre transmise, un livret
 Une partie promise, un film Une personne instruite, un homme
 Une table vernie, un pupitre Une seille remplie, un seau Une vitre dépolie, un carreau Une vitre fendue, un carreau Une bougie éteinte, un fourneau



Conjuguez à toutes les personnes

(Cet exercice utilise l'objet direct placé avant ou après et introduit la règle du participe passé employé avec l'auxiliaire AVOIR).

J'ai rallumé la lampe que j'avais éteinte
 Tu as rallumé la lampe que tu avais éteinte
 Il a ...
 J'ai éteint la lampe que j'avais allumée
 Tu as éteint ...
 J'ai lavé l'assiette que j'avais salie
 J'ai sali l'assiette que j'avais lavée
 J'ai perdu la lettre que j'avais reçue
 J'ai reçu la feuille que j'avais demandée



Le pronom personnel « LES » agit sur le participe passé, car il représente la chose faite, la chose cueillie, la chose conservée, etc.

CES CERISES, on les a cueillies, on les a dénoyautées, on les a cuites, on les a sucrées, on les a transvasées, on les a conservées.

CES PÊCHES, on les avait cueillies, on les avait dénoyautées, on les avait ...

CES FRUITS, on les avait cueillis, on ...

CES MORUES, on les a pêchées, on les a décapitées, on les a ouvertes, on les a vidées, on les a étalées, on les a imprégnées de sel, on les a séchées, on les a conservées, on les a exportées.

CETTE MORUE, on l'a pêchée, on l'a ...

CES HARENGS, on les a pêchés, on les a ...

CES AUTOMOBILES, on les a imaginées, on les a dessinées, on les a étudiées, on les a construites, on les a vernies, on les a vérifiées, on les a essayées, on les a expédiées, on les a transportées.

CES VÉHICULES, pour les offrir et les vendre, on les imaginés, on les a étudiés,...



Le pronom personnel « LES » n'a aucune influence sur les verbes à l'infinitif

CES CERISES, pour les utiliser et les conserver, il a fallu les cueillir, les dénoyauter, les cuire, les sucrer, les transvaser.

CES ABRICOTS, on a dû les cueillir, les ...

CES MORUES, pour les expédier et pour les vendre, il a fallu les pêcher, les décapiter, les ouvrir, les vider, les étaler, les imprégner de sel, les sécher.

CES HARENGS, pour les envoyer et pour les exporter, on a dû les pêcher, les décapiter ...

CES AUTOMOBILES, pour les exposer et pour les vendre, il a fallu les imaginer, les dessiner, les étudier, les construire, les vernir, les vérifier, les essayer, les expédier, les transporter.

CES VEHICULES, pour les exposer et pour les vendre, on a dû les imaginer, les dessiner, les étudier ...



Attention aux y et aux i.

Cet ouvrier nettoie la voie. Nous nettoyons les rayons de nos armoires. Cette eau minérale nettoie le foie. Cette oie vient de Savoie. Ce chien aboie de joie ; on l'entend aboyer. Ce patron emploie trois employés. La voie côtoie le chemin bordé de noyers. Le train effraie les oies. Un oiseau de proie tournoie dans le ciel. J'ai regardé tournoyer les feuilles. Les nuages rougeoient dans le ciel.

Il délaie cette poudre pour laver ta plaie. Il faut aussi balayer dans les raies. Mets cette monnaie dans ton porte-monnaie ! Nous étayons les jeunes châtaigniers de la châtaigneraie. Dans la haie, on aperçoit de petites baies. Une taie enveloppe un oreiller. Le sac de montagne s'appuie sur une claie. La pluie nous ennuie. Un ennui, une leçon ennuyeuse.

La joie, un joyau, un enfant joyeux. La fuite, un fuyard, la bête fuit. Une noix, un noyau, un noyer. Du bruit, une rue bruyante, de la bruyère. De la craie, un terrain crayeux, un crayon. Une raie, une vitre rayée, une rayure. Un balai, tu balaies, vous balayez. Une grosse voix, une voyelle. L'effroi, la frayeur, une aventure effroyable. Un convoi, un convoyeur, un envoi. Un emploi, un employeur. Une loi, un loyer, un roi, le palais royal. La Savoie, un Savoyard. Les voies du train, un voyage, un voyageur. La soie, une étoffe soyeuse.

Il paie, nous payons, vous payiez, tu paieras, elles paieront, je paierais, nous paierions, je payai, il paya.

MÊME CONJUGAISON RÉDUITE avec les verbes « essayer, délayer, déblayer, balayer, bégayer, rayer, employer, nettoyer, déployer, broyer, côtoyer, s'ennuyer, s'appuyer, s'effrayer, s'apitoyer. »



Attention à la majuscule et à la minuscule.

Genève, un Genevois, une montre genevoise — Vaud, un Vaudois, un vignoble vaudois — Neuchâtel, un N..., une fabrique n... — Fribourg, un F..., une vache f... — Valais, un V..., un guide v... — Tessin, un T...

une maison t... — Schwytz, un S..., un écusson s... — Schaffhouse, un S..., le drapeau s... — La Suisse, un S..., une vallée s...

La Pologne, un P..., un écrivain p... — L'Autriche, un A..., un wagon a... — L'Angleterre, un A..., un navire a... — La France, un F..., un livre f... — L'Italie, un I..., une église i... — La Belgique, un B..., des boulets b... — La Hollande, un H..., des tulipes h... — Le Danemark, un D..., du beurre d... — La Norvège, un N..., du poisson n...

L'Espagne, un E..., des oranges e... — Le Portugal, un P..., des sardines p... — Paris, un P..., la mode p... — Lyon, un L..., une soierie l... — La Bretagne, un B..., une plage b... — La Normandie, un N..., une prairie... — La Bourgogne, un Bourguignon, une foire b... — La Lorraine, un L..., une ville l... — L'Alsace, un A..., une maison al... — L'Europe, la civilisation eu... — La Méditerranée, le climat mé... — Londres, un Londonien, le brouillard l... — Berlin, un Berlinois, un musée b... — Rome, un R..., des chiffres r... — L'Atlantique, le climat a...

G. D.

BIBLIOGRAPHIE

Meine Kleine Bücherei : Märchen und Schwänke. Payot & Cie, édit., Lausanne.

C'est la deuxième édition de la première brochure de la collection créée par MM. P. Bonard, Cornuz, Duvoisin et Hübscher, professeurs. Elle est destinée aux élèves de 3e et 4e années d'allemand. On peut être certain que, à tous les points de vue, ces 15 textes conviennent parfaitement à ceux auxquels ils sont destinés. Prix : 2 fr. 20. 69 pages.

Dictionnaire des difficultés de la langue française, par A. Thomas, chef correcteur des Dictionnaires Larousse. Paris, Edit. Larousse.

Idée originale que celle de grouper en un seul ouvrage de 435 pages, et par ordre alphabétique, les difficultés que présentent les néologismes, l'orthographe (homonymie en particulier), la conjugaison, le genre des noms, les paronymes, la prononciation, les pléonasmes, etc. Chaque mot n'est traité qu'en fonction de la difficulté qu'il offre.

On devine aisément l'intérêt que trouve à feuilleter ce dictionnaire un maître d'école auquel se posent journallement des questions que les dictionnaires et les grammaires ne résolvent pas toujours. De plus, toutes les indications sont conformes aux plus récentes décisions de l'Académie.

La lecture en action, cours moyen de classe de 7e, par G. Brunet et L. Deschamps.

Réunis en séries de quatre textes (trois en prose pour une poésie), ces 124 morceaux sont suivis de suggestions pédagogiques qui se proposent de demander à l'élève : 1° un effort pour comprendre ce qu'il lit ; 2° un effort pour réfléchir sur le texte et réagir à son contact ; 3° un effort pour goûter le texte. Et le tout sous une forme simple et stimulante.

Ajoutons que le choix des textes nous paraît particulièrement heureux et renouvelé.

LA POÉSIE DE LA SEMAINE

NAISSANCE DU JOUR (fragment)

*Chouettes s'enfuyent,
Couleuvres s'estuyent¹,
Cruels loups s'enfuyent
Pastoureaux les huyent²
Et Pan les poursuit.
Les oiselets bruyent,
Les cerfs aux bois ruyent³,
Les champs s'enjolyent⁴,
Tous éléments rient
Quand Aurora luit.*

Jehan Le Maire des Belges
(1473-1548)

Dès 14 ans.

¹ Se cachent, semblent rentrer dans leur étui.

² Les huent.

³ Rugissent, brament.

⁴ S'enjolivent.

LA FEUILLE DES FORÊTS

<i>La feuille des forêts</i>	<i>L'eau claire des ruisseaux</i>
<i>Qui tourne dans la bise</i>	<i>Qui passe claire et vive</i>
<i>Là-bas, par les guérets,</i>	<i>A l'ombre des berceaux,</i>
<i>La feuille des forêts</i>	<i>L'eau claire des ruisseaux</i>
<i>Qui tourne dans la bise,</i>	<i>Qui passe claire et vive,</i>
<i>Va-t-elle devenir</i>	<i>Va-t-elle retourner</i>
<i>Verdir — la même tige ?</i>	<i>Baigner — la même rive ?</i>

Jean Moréas (*Les Syrtes*).

Dès 13 ans.

Errata. Dans l'article de M. Paul Aubert : « La sélection des élèves dans les premières années d'école », paru le 29 septembre se sont glissées un certain nombre d'erreurs dont nous nous excusons :

Page 755, 3e ligne, lire : classes A et non classe A.

» » 28e ligne, lire : ce principe est juste **et** nécessaire et non pas juste nécessaire.

» » 33e ligne, lire : or, **et** c'est là... et non or, c'est là, etc.

Page 756, 6e ligne, lire : dans **des** sens différents et non les sens différents.



Les Fabriques des Montres ZENITH S. A. mettent gratuitement à la disposition des membres du Corps enseignant une montre en carton (56 cm. x 70 cm.) destinée à apprendre l'heure aux enfants des degrés inférieurs des Ecoles Primaires.

Adresser vos demandes, sur carte postale, aux

Fabriques des Montres Zenith S. A.

Service de publicité

Le Locle

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes. **Bachots, Matu., Ecole polytechnique.** Enseignements par petites classes.

Dir. M. Jomini.

Votre musique

chorale pour votre classe et vos sociétés

Chants d'enfants

instrumentale pour tous les instruments

Vos disques

Classique - Chansons - Danses - Diction - Théâtre - Série de documents sonores préparée spécialement pour le corps enseignant

Vos flûtes

Beau choix de flûtes KUNG

Toute la littérature pour cet instrument

à la Maison de la Musique

AU MÉNESTREL

A. Fauquex

15, quai de l'Île Téléphone 24 96 77
Genève

Tricotages
et sous-vêtements de qualité

Weith
R. DEBOURG
LAUSANNE

Envois à choix

fondue


Moitié-moitié
et vacherin
Croûtes-maison

CAFÉ DU JORAT

Place de l'Ours Tél. 23 58 16
Lausanne M. Rastello-Mouret

CAFÉ ROMAND

St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

SABLIÈRE
palor

pour enseignement
par groupe

PALOR S. A.
Niederurnen Tél. 058/4 13 22
Bureau technique à Rheineck

Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

garantie par l'Etat et gérée par le

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE

36 agences dans le canton de Vaud

TIRELIRES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION



LAVANCHY & Cie S.A.

Rue de Genève 88

Gare de Sébeillon

LAUSANNE

Déménagements

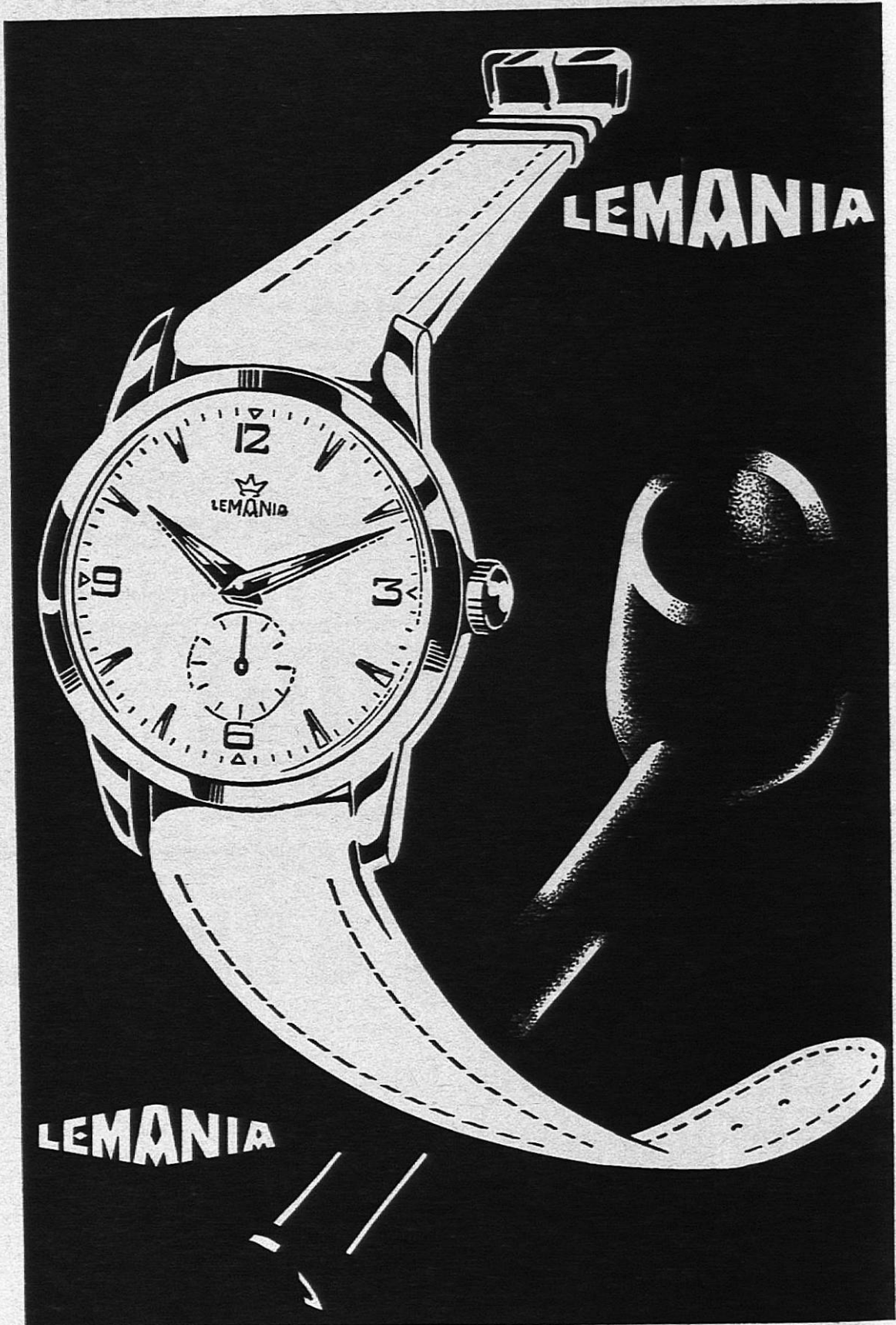
Camionnage officiel C.F.F.

Vastes garde-meubles modernes

Conditions spéciales pour le personnel enseignant

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



MONTREUX, 13 octobre 1956

XCII^e année — N° 36

396

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Du changement en classe

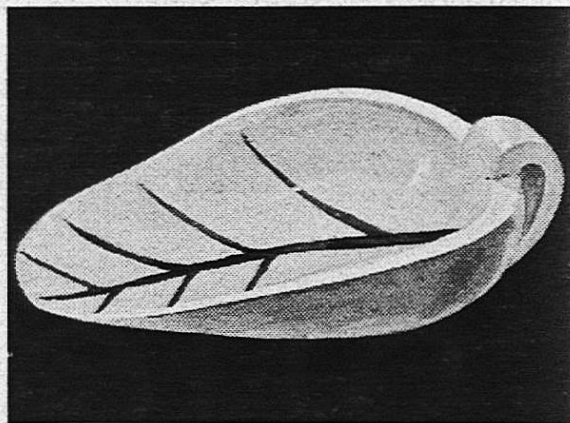
Vraiment, les écoliers ont peu de temps pour donner libre cours à leur don imagitatif!

Intercalez donc une heure de modelage et vous verrez avec quelle joie, quelle habileté vos élèves formeront l'argile!

Le petit traité de A. Schneider, instituteur, St-Gall (fr. 1.80) et la brochure Bodmer « Essayez donc! » décrivent la technique du modelage. A disposition contre envoi de fr. —.90 en timbres-poste.

Pour le modelage, nous recommandons la glaise Bodmer très malléable. Elle se prête à toutes les fantaisies de forme et ne s'émiette pas. Demandez un échantillon et notre prospectus.

Les objets réussis peuvent être émaillés et cuits dans nos fours spéciaux.



E. BODMER & Cie, Fabrique d'argile à modeler

TÖPFERSTRASSE 20 ZÜRICH 45 TÉL. (051) 33 06 55



Conditions de faveur pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle